

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE NUAILLÉ D'AUNIS
N° 01-01-2026**



Exercice	2026
Conseillers	08
Présents	05
Votants	05
Procuration	00

L'an deux mil vingt six
Le lundi vingt six janvier
le Conseil d'Administration du CCAS de NUAILLÉ-d'AUNIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
sous la présidence de M. Philippe NEAU, Président.
Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2026.

PRESENTS: Mmes BARRAUD Josette, MADEUX-DUBOIS Edwige, MMs
NEAU Philippe, MIAUD Jean-Paul, BARBET Jean-Pierre.

ABSENTS : Mme CORS Emilie, MMs COETTO Christophe, JARDIN Stéven.

SECRETAIRE: MADEUX-DUBOIS Edwige

OBJET :

Repas des Aînés - erratum

Le Président rappelle la délibération n°05-10-2025 et propose une modification de cette dernière concernant le prix du repas.

-  Offrir des ballotins de chocolats aux aînés ne pouvant se déplacer
-  Offrir des fleurs au doyen et doyenne de la soirée
-  Offrir un repas aux aînés de plus de 70 ans
-  Proposer aux personnes de moins de 70 ans le repas au prix de 28€
-  Le repas sera élaboré par un traiteur (Jego)
-  L'achat du pain sera à notre charge
-  L'animation sera faite par un professionnel pour un montant de 350€.

Il propose l'inscription des crédits nécessaires à l'organisation de ce repas au compte 623 du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S. à l'unanimité accepte la proposition définie ci-dessus et d'inscrire au budget au compte 623 les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 27/01/2026

Pour Copie Conforme:

En Mairie, le 27/01/2026

Le Président, Philippe NEAU

Secrétaire: MADEUX-DUBOIS Edwige

